



ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE



Environnement et patrimoine montagnards

Dans les années à venir, l'agriculture devra produire plus avec un impact environnemental moindre. Dans ce contexte, il est important d'analyser comment créer des synergies entre les mesures en faveur de l'agroenvironnement, du climat et de l'agriculture biologique et la commercialisation des produits, comment promouvoir le caractère écologique des produits de montagne et comment apporter une valeur ajoutée aux produits valorisant le patrimoine. Une solution pourrait être la valorisation des produits publics fournis par les régimes de production dans les zones de montagne, qui mériterait également d'être débattue.



Instruments politiques

La nouvelle politique agricole commune (PAC) prévoit diverses mesures en faveur de la préservation de l'environnement dans les systèmes de production des zones de montagne :

- 1^{er} pilier – des **paiements directs verts** sont versés aux agriculteurs afin qu'ils observent trois pratiques agricoles contraignantes, à savoir le maintien des prairies permanentes, la constitution d'une surface d'intérêt écologique et la diversification des cultures.
- 2^e pilier – le **développement rural** (FEADER en vertu du règlement (UE) n° 1305/2013) prévoit un large éventail de mesures potentiellement bénéfiques pour l'environnement, dont les suivantes :
 - Programme spécifique pour les zones de montagne : article 32.
 - Sous-programme spécifique pour les petites exploitations agricoles : article 19.
 - Agroenvironnement - climat : article 28
 - Agriculture biologique : article 29
 - Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques (y compris les zones de montagne) : article 31
 - Investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers : article 25
 - Investissements améliorant la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers ainsi que leur potentiel d'atténuation des changements climatiques : article 21, paragraphe 1, point d)
 - Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts : article 34



Cofinancée par la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Union européenne

www.newcapmountain.eu

Economountain, économie de la biodiversité dans la région montagneuse de Vila Pouca de Aguiar

Contexte

L'**abandon des activités agricoles** a des effets positifs et négatifs sur la biodiversité. Les effets positifs principaux ont trait à la **réhabilitation des systèmes naturels**, lorsqu'ils sont soumis à une pression de production moindre. Les aspects négatifs principaux sont les suivants : 1) l'**accumulation de matières combustibles** inhérente à la régénération de la végétation indigène ; 2) le **risque élevé d'incendie** inhibe une exploitation rationnelle du territoire par l'abandon des activités de gestion, avec le retour conséquent du processus d'accumulation des matières combustibles ; 3) bon nombre d'**espèces et d'habitats**, la plupart d'entre eux protégés, sont affectés par la progression de la succession écologique.

Dans la région de Vila Pouca de Aguiar, au Portugal, les membres de l'association Aguiar Floresta ont adopté une méthodologie visant à retrouver l'**usage de petits ruminants - par exemple les moutons et les chèvres - comme outil de gestion de la biodiversité dans les régions montagneuses**. La gestion de troupeaux est comprise comme produisant des services de gestion des terrains broussailleux, contrairement à son utilisation comme instrument de production traditionnel.

Cette réhabilitation est soutenue par l'intégration d'aspects environnementaux dans l'économie par la **promotion de produits alimentaires** associés au modèle de gestion.

Le projet

Au cours du projet, l'association a mis au point cinq activités principales :

- **Activité n° 1 : gestion des matières combustibles** : le projet a démontré que la technique du **pâturage ciblé** a un effet immédiat sur la réduction des matières combustibles disponibles, en fonction de la charge utilisée, mais peut également avoir un deuxième effet sur la restauration de la flore résultant d'interventions successives au cours du temps.

- **Activité n° 2 : implication des bergers** : dans la stratégie de gestion du pâturage afin d'obtenir leur coopération pour une utilisation plus stratégique de la gestion de gardiennage des habitats et matières combustibles.

- **Activité n° 3 : ateliers de cuisine** : des ateliers de cuisine ont été organisés et dirigés par un chef de haut niveau afin d'expliquer les relations entre la production alimentaire et la gestion de la biodiversité et du paysage. Initialement conçus pour les responsables de petits restaurants locaux, ces ateliers ont été entièrement ouverts au public dans des séances séparées.

- **Activité n° 4 : actions de communication** : le projet a été diffusé via des salons, l'organisation de six conférences, des articles dans la presse et la télévision.

- **Activité n° 5 : suivi des résultats** : quatre indicateurs ont été utilisés pour évaluer l'action : la zone occupée par de petites broussailles (jusqu'à 20 cm), la zone occupée par des broussailles moyennes (entre 20 cm et 1,20 m), la zone occupée par de hautes broussailles (plus de 1,20 m) et la zone agricole.

Résultats

Il s'est avéré que le projet a davantage concerné la **résolution du problème de la gestion des broussailles** et les possibilités de diffusion de la technique, diminuant le poids des aspects plus généraux de l'intégration économique.

Le projet a fortement contribué à la **croissance de l'appréciation et de l'acceptation de l'utilisation des animaux dans la gestion du paysage** et plus particulièrement du pâturage ciblé comme technique autonome de pâturage traditionnel.

Aspects innovants

La plus grande innovation porte sur les **modèles de gestion durable**. L'innovation est le recours aux **petits ruminants** comme outil de gestion de la biodiversité dans les régions montagneuses, en les utilisant pour le pâturage ciblé. La gestion de troupeaux est comprise comme produisant des services de gestion des terrains broussailleux, contrairement à son utilisation comme un instrument subsidiaire de production traditionnelle.

L'objectif est de mettre l'accent, par un programme de communication, sur la relation entre les aliments et la gestion du paysage en mesure d'occuper un créneau de consommateurs disponibles pour récompenser les meilleurs produits et services avec un contenu de biodiversité très positif.

Le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries

Contexte

Issu d'une idée allemande et organisé par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, les Parcs Nationaux de France, l'APCA et SCOPELA en France, le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries et le Comexposium permettent de récompenser des prairies fleuries, qui **couplent biodiversité végétale et performances fourragères**.

Ce concours permet de montrer aux agriculteurs et aux consommateurs qu'il est possible d'avoir un fourrage en quantité dont l'impact est aussi positif sur la qualité de la viande et du lait, du fait de sa biodiversité.

Le concours

Chaque parcelle candidate est évaluée par des experts afin de juger de sa valeur agri-écologique. Les propriétés de la parcelle étudiée pour estimer cette valeur sont : 1 les **fonctionnalités agricoles et écologiques** 2. La **productivité** 3. la **souplesse** d'exploitation 4. la **valeur alimentaire** 5. le **renouvellement de la diversité végétale** 6. la **valeur paysagère et patrimoniale**.



Aspects innovants

Cette initiative montre que **biodiversité végétale, qualité et performances fourragères** peuvent être en tous points liés.

1. Le **travail des agriculteurs est reconnu** de manière individuelle et collective et se fait souvent en lien avec la reconnaissance de la qualité des produits du terroir.

2. La **flore des prairies est mieux connue**, notamment pour ces liens avec les propriétés des surfaces (productivité, valeur fourragère, souplesse, valeur apicole).

3. La **communication sur l'activité d'élevage** et son rôle dans le maintien des prairies permanentes ainsi que l'intérêt écologique des milieux agricoles est renforcée auprès des agriculteurs, des habitants, des élus, des acteurs du territoire.

4. Les **rencontres et les échanges sont favorisés entre différents types d'acteurs** (agronomes, botanistes, apiculteurs...).

5. Les liens entre **qualité des prairies** et **qualité des produits** sont mieux diffusés.

6. L'utilisation des **mesures agro-environnementales sur les territoires** est promue.

7. Les échanges favorisent la **pédagogie** et renforcent les liens entre agriculture, environnement et territoires. Biodiversité végétale, qualité et performances fourragères peuvent être en tous points liées.

Evolution de l'initiative

Lancé en 2007 avec 12 agriculteurs participants, le concours a rassemblé 500 agriculteurs et 250 structures en 2014. D'une initiative locale dans le Massif des Bauges (Alpes), elle s'étend à tout le territoire national et même en Suisse, en Italie et en Espagne.

Des prairies fleuries

Ce sont des herbages, non semés, riches en espèces, (trèfles, lotier, luzerne, vesces...) qui sont fauchés ou pâturés pour nourrir le bétail.

Plusieurs études scientifiques ont montré que ces prairies à forte biodiversité permettent d'améliorer la qualité des produits de l'élevage (lait—beurre—fromage—viande) grâce à une plus forte teneur en minéraux et vitamines et aux composés aromatiques.

A new CAP
Mountains of
opportunities

www.newcapmountain.eu

Utiliser la biodiversité pour promouvoir les produits agricoles de montagne



A new CAP
Mountains of
opportunities

Contexte

La **préservation de la biodiversité** est considérée comme un facteur essentiel du maintien ou du renforcement de la durabilité et de la stabilité des systèmes agricoles. Dans la **région viticole du Douro**, au Portugal, certains producteurs ont décidé de maintenir et d'accroître la biodiversité de leurs exploitations, afin d'apporter une valeur ajoutée à la promotion de leurs vins de montagne.



Le projet

Afin de promouvoir une gestion au niveau de l'exploitation pour protéger, utiliser et accroître la biodiversité, les agriculteurs ont pris plusieurs mesures, notamment :

- la mise en œuvre d'un **plan de conservation** de certaines espèces (espèces d'oiseaux)
- le **suivi des niveaux de biodiversité** (au niveau des oiseaux)
- l'utilisation de la **biodiversité fonctionnelle** avec des plantes pour contrôler l'érosion (à l'intérieur et autour des vignobles), éliminer les organismes nuisibles et garantir une meilleure humidité du sol et son enrichissement en substances nutritives
- l'**ensemencement des champs** en faveur de l'alimentation de la faune
- la mise en place de **sources artificielles d'eau et de semences pour la vie sauvage** à l'exploitation (mangeoire et abreuvoir)
- la mise en place de ruchers pour augmenter la **pollinisation** (et la biodiversité et l'alimentation des abeilles et des oiseaux)
- la création de petites **zones forestières** afin d'accroître les habitats propices à la biodiversité (et l'esthétique)
- la création d'une petite **pépinière** afin de cultiver des plantes autochtones à des fins fonctionnelles (et esthétiques).

Résultats

Les consommateurs sont attentifs aux produits durables et souhaitent acheter des produits respectueux de l'environnement.

Duorum Vinhos S.A (l'entreprise viticole) est devenue membre de l'initiative européenne sur les entreprises et la biodiversité. Ses bouteilles de vin affichent son logo afin de montrer aux consommateurs qu'elles respectent la biodiversité.

Cela ouvre de nouveaux marchés plus exigeants, et contribue à augmenter les ventes et les bénéfices de l'entreprise.

En outre, l'œnotourisme peut être facilement encouragé comme autre source de revenus.

Aspects innovants

Une meilleure commercialisation du produit : grâce au logo de l'initiative européenne sur les entreprises et la biodiversité, le consommateur sait au premier coup d'œil que les producteurs encouragent de manière active la biodiversité.

Il s'agit également d'un atout pour accéder à des marchés plus importants et plus exigeants dans le monde, comme ceux de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, des États-Unis, du Canada et du Japon.

L'initiative européenne sur les entreprises et la biodiversité

La plateforme européenne «Entreprises et biodiversité» (B@B) représente un forum au niveau de l'UE pour un dialogue soutenu et stratégique au sujet des liens entre les entreprises et la biodiversité.

Cette plateforme travaille avec les entreprises afin d'élaborer des outils et approches qui favorisent l'intégration des questions de biodiversité dans les pratiques des entreprises.

Elle soutient les actions entreprises par les États membres en encourageant et favorisant des synergies potentielles entre différentes actions nationales et entre le niveau national et le niveau de l'UE.

Elle permet une meilleure communication, une sensibilisation accrue et une coordination améliorée en ce qui concerne les entreprises et les activités liées à la biodiversité.

La biodiversité peut offrir des opportunités aux entreprises : accéder à d'autres bailleurs de fonds et à des fonds d'investissement socialement responsables ; améliorer ou différencier leur marque de celle de leurs concurrents. En introduisant de nouveaux processus et technologies plus efficaces qui réduisent la dépendance et l'impact sur l'écosystème, les services peuvent également présenter des avantages financiers considérables.

Extrait du site web officiel de B@B : http://ec.europa.eu/environment/biodiversity/business/index_en.html



<https://www.facebook.com/newcapmountainsofopportunities>



<https://twitter.com/NewCAPMountain>

www.newcapmountain.eu

Le contenu de la présente fiche d'information relève de la responsabilité exclusive d'Euromontana et ne reflète pas le point de vue de l'Union européenne.